

fiscales encouragent à l'heure actuelle à se livrer aux travaux de recherche améliorant leur position dans le cycle économique du Canada. Ainsi, monsieur le président, j'approuve énergiquement l'opinion des députés qui préconisent le renforcement et l'expansion du ministère des Mines et des Relevés techniques dans le domaine de la recherche, plutôt que la restriction de cette activité.

Je ne voudrais pas que cette activité diminue, ni qu'elle soit confiée à des ministres peut-être déjà surchargés par les problèmes d'autres services publics. Je me préoccuperais davantage de répartir certaines des responsabilités des ministres du gouvernement actuel que d'ajouter aux fonctions de certains déjà surchargés, étant donné que certains de ces ministères sont si complexes maintenant qu'il est impossible pour des parlementaires d'être au courant de ce qui se passe.

Ainsi, monsieur le président, j'estime qu'il importe pour un gouvernement de se préoccuper de ses dépenses. Toutefois, il doit concilier ses dépenses avec le fait que l'économie partout dans notre pays reçoit l'aide du gouvernement chaque fois que cela est possible. A mon sens, nous devons être sans cesse sur le qui-vive en ce qui concerne les économies fiscales afin de nous assurer qu'aucune région du Canada ne sera placée dans une condition économique qu'il y aurait lieu de déplorer. Nous ne voulons pas ajouter au nombre ou à l'importance des régions désignées dans notre poursuite d'une chose dont la production se fait d'une façon efficace dans la région centrale du Canada et que les consommateurs canadiens désirent ou dont ils ont besoin. Parfois, je trouve que certains ministres animés du désir d'économiser finissent par économiser un dollar pour en gaspiller mille.

J'estime que ce serait fort mal avisé pour nous que de critiquer trop hâtivement les subventions aux provinces Maritimes. Il faut se rappeler que les industries des régions centrales du Canada qui fabriquent des produits, produisent des denrées imposables, et le consommateur, où qu'il habite au Canada, contribue au trésor canadien. C'est une chose qu'on oublie parfois.

Les possibilités de la Nouvelle-Écosse dans le domaine de l'océanographie, monsieur le président, et le défi que cette province présente en ce qui concerne l'extension de nos ressources piscicoles à des régions auxquelles on

n'aurait jamais songé jusqu'ici pour les marchés mondiaux, méritent toute l'attention d'un seul ministre et ne devraient pas relever d'une division d'un autre ministère fédéral.

M. Southam: Comme d'autres députés de ce côté-ci, je n'ai pas l'intention de parler trop longuement cet après-midi. Toutefois, à l'instar de l'honorable député de Brandon-Souris, j'estime que le nombre de députés qui participent à ce débat dénote toute l'importance que revêt ce ministère. Je profite de cette occasion pour exprimer mes félicitations au ministre et à son ministère très compétent qui s'est acquitté de ses fonctions à la satisfaction des membres du comité durant l'année qui vient de s'écouler. L'ancien ministre des Mines et Relevés techniques, le député de Pontiac-Témiscamingue, s'est chargé de faire de ce ministère, au nom de notre parti, la critique constructive qui s'imposait.

Mon but à moi est de parler un peu de l'industrie houillère de la Saskatchewan. Je l'ai déjà dit à maintes reprises, cette industrie est un élément fort important de notre économie, notamment dans le Sud-Est de la province. En parcourant le dernier rapport de l'Office national du charbon, je suis tombé sur certains passages qui m'ont inquiété. Voici:

En 1962-1963, l'Ouest canadien a produit 5,104,000 tonnes de charbon, soit 444,000 de moins que l'année précédente.

La baisse la plus forte est survenue dans le champ de lignite de Saskatchewan, dont la production, à 2,069,000 tonnes, est inférieure de 325,000 tonnes à ce qu'elle était un an auparavant.

Ce champ de lignite, la plupart des députés le savent, est situé dans la circonscription de Moose-Mountain et constitue un élément important de l'économie. Mais revenons au rapport:

La production de charbon bitumineux de l'Alberta était de 558,000 tonnes, soit une diminution de 124,000 tonnes. La production de la Colombie-Britannique et du Yukon était de 882,000 tonnes, soit une diminution de 120,000 tonnes. Seule la production de charbon sous-bitumineux de l'Alberta a accusé une augmentation dans l'Ouest. Après plusieurs années de ralentissement constant, suivi d'une stabilisation l'an dernier, la production de charbon sous-bitumineux s'est élevée à 1,595,000 tonnes, soit une augmentation de 125,000 tonnes.

Évidemment, cette augmentation tient à ce qu'au cours des six premiers mois de l'année, on a extrait du charbon pour la centrale thermo-électrique de Wabamun, récemment agrandie par l'addition d'une génératrice actionnée par l'énergie thermique de la houille et qui produit 150,000 kilowatts.

L'hon. M. Benidickson: J'hésite beaucoup à interrompre le député de Moose-Mountain qui est si courtois à la Chambre, mais l'usage veut qu'on traite d'abord du ministère des